

apl

**INFORMATIONS
REGIONALES**

HEBDO

n° 64 / du 20 au 27 FEV.

dir. B.Lambert

LA MARCHANDISE CANARIS



NUCLEAIRE COORDINATION NATIONALE

10 et 11 février à Nantes.

La coordination nationale anti-nucléaire du 10 et 11 février a réuni à Nantes 20 coordinations régionales anti-nucléaire ou comités représentant la plupart des luttes qui se mènent contre le programme électronucléaire français. Ce nombre et cette représentativité sont en eux mêmes une première réussite. Une autre avancée du mouvement anti-nucléaire a été la volonté d'unité qui s'est manifestée à cette coordination.

- Volonté de mener une campagne que nous souhaitons unitaire et la plus large possible au niveau local et régional pour la publication du plan ORSEC-RAD actuel, pour la levée du secret et du sèment qui lie les tra-

vailleurs de radio-protection et la publication de tous les chiffres.

- Volonté de mener une campagne sur le retraitement, le stockage et le transport des déchets nucléaires, d'exiger la rupture des contrats signés avec l'étranger. Nous engagerons parallèlement aux activités propres des comités (contre tous les transports de déchets français et étrangers) une riposte là-aussi unitaire dans toutes les régions de France pour l'arrivée du prochain bateau en provenance du Japon.

- Volonté de répondre systématiquement au chantage à la pénurie d'énergie et au chômage qu'orchestrent le gouvernement et la direction d'EDF par une campagne sur le nucléaire et l'emploi.

- Volonté de faire de la journée européenne du 3 Juin, un temps fort dans la mobilisation préparée par une semaine d'action autour de ces axes.

Pour mener ces campagnes, la coordination s'est donnée les moyens d'une liaison adéquate entre les comités : pour la circulation de l'information, pour la mobilisation rapide, et pour la poursuite d'un débat sur la stratégie du mouvement.

Bien que relativement majoritaire, dans la volonté d'unité du mouvement, le souci de rechercher d'abord le consensus et d'approfondir un débat qui a paru insuffisant, la décision de lancement ou non d'une campagne nationale sur le moratoire a été reportée à la prochaine coordination nationale qui aura lieu à Chalons/Saône les 28 et 29 avril 79.

Face à la récente décision gouvernementale d'accélérer le programme nucléaire, le mouvement anti-nucléaire doit intensifier son action, sa coordination et, rapidement, devenir offensif.

EDF

ET SES CLIENTS

L'Union des Consommateurs de Loire-Atlantique, UC 44 (ex ACLA) a pris connaissance avec indignation des récentes déclarations de M. Boiteux; EDF jette définitivement le masque. Ce n'est plus un service public mais bien une entité démesurée qui cherche sa justification dans sa propre croissance. Elle a pendant des années, et continue d'ailleurs au mépris de la loi, incité les usagers à consommer de plus en plus d'électricité; en pronant le chauffage électrique (hérésie thermodynamique !) par exemple. Maintenant qu'elle n'est plus capable de satisfaire la demande qu'elle a provoquée, elle ne propose rien moins que de pénaliser les consommateurs !

Sachons en tirer la leçon : si EDF nous "informe" (avec notre argent !!) ce n'est pas désintéressé : elle veut nous manipuler pour justifier sa politique.

UC 44 - UFC
12 rue de Richebourg
44100 NANTES.



REUNION PUBLIQUE contre la CENTRALE du PELLERIN.

- coordination au niveau des quartiers.
- diffusion et échanges d'informations.
- propositions d'actions.
- préparation de la marche de protestation du 10 Mars 79.

Jeudi 22 février à 20H30 au centre social du Plaisance.
Rédaction : Comité Orvaltais de lutte contre la centrale



elections ?

La préfecture organise les 18 et 25 février prochains des élections municipales au Pellerin.

Depuis le début de l'opposition à la centrale du Pellerin l'action du préfet, représentant fidèle du gouvernement et de l'EDF, n'a qu'un seul objectif faire accepter par tous les moyens une décision unanimement rejetée par les populations concernées.

Que signifie, aujourd'hui, l'élection d'un nouveau conseil municipal qui n'aura pas plus de pouvoir qu'hier face à la toute puissance préfectorale. Tant que le "Pouvoir-EDF" n'aura pas donné des gages réels de sa volonté de respecter les souhaits des populations les écologistes s'opposeront et dénonceront de pareilles mascarades qu'elles aient lieu au Pellerin ou ailleurs.

Les élections des 18 et 25 février ne peuvent que diminuer la dynamique d'opposition à la centrale en divisant et démobilisant les populations. Les Amis de la Terre dénoncent une telle procédure "mascarade" et appellent au boycott massif des élections municipales du Pellerin des 18 et 25 février prochains.

LES AMIS DE LA TERRE DE NANTES.
(ex Ecologie 44)

LE SPORT MARCHANDISE

Le sport marchandise... Bon, ça va, on voit le topo. Encore une vieille analyse des ceusses-qui-font-rien-qu'à-critiquer.

Eh bien non ; Cette fois c'est une louange au sport, plus précisément au Football, support économique et commercial de choix. C'est dans "Plein Ouest", la revue de sieur Régent (Président de la Chambre de Commerce) revue éminemment économique. Ça cause développement, investissement, enjeux économiques, atouts de la région, gestion, création d'entreprises, etc...

RENTABLE FOOTBALL...

Dans cette revue de patrons, ce mois-ci, on trouve un article intitulé "Le FCN ou le sport entreprise économique".



Les intertitres de l'article sont très éloquentes : "son produit, sa clientèle, son réseau commercial, la fabrication des...buts, les finances, le rayonnement économique..." Il est intéressant de parler de l'auteur de l'article : Yves Gelusseau est un gestionnaire froid et lucide (comme on dit dans le milieu jeune-cadre-dynamique) directeur d'un groupement d'architectes, membre de la Jeune Chambre Economique. Un puncheur quoi !

Mais Yves Gelusseau est aussi un sportif (président du Hockey-club de Nantes). Son approche du sport est donc différente de la seule analyse froide d'un fait économique et d'un secteur de pointe. Comme un supplément d'âme quoi. Toutefois, c'est bien d'économie qu'il parle. Le sport, c'est une

"clientèle", un "réseau commercial", les "lieux de production de joueurs, de buts, de spectacles..."

"L'ESPRIT-CLUB"

Le vocabulaire pourrait presque paraître cynique, s'il n'était pas en fait profondément réaliste. Pas de sentiments en affaire.

(Nous sommes tous des Canaris.) Rien à voir donc, avec les états d'âme des spectateurs qui suivent avec régularité, fidélité, voire même ferveur les évolutions de "leur" équipe.

Et pourtant, comme le disent si bien nos chroniqueurs sportifs, elle est décisive cette communion du public et de son équipe.

La victoire de celle-ci, c'est aussi la victoire du club, des supporters, du public. On retrouve l'appartenance à l'équipe, l'identification du club à la ville, autant de phénomènes qui doivent passer pour "naturels".

C'est la passion collective dans un esprit sain. L'intéressement du public, s'il a un rapport direct sur la courbe des recettes, est cependant présenté comme secondaire par rapport à la "fête" qu'est le sport.

Le match, une célébration... Avec des officiants et des fidèles. Un esprit quasi-religieux qu'entretiennent et propagent les journalistes sportifs. Ce sont ces derniers les meilleurs relais pour reprendre le public, le relancer, lui redonner le goût de la "fête".

Le caractère spontané, la chaleur du soutien, la fièvre du Samedi soir, tout ça c'est le vécu, la ferveur du stade.

C'est aussi l'emballage du produit, la sauce qui fait passer la pilule à savoir la stratégie froide et calculée d'une entreprise qui n'a comme devise que rentabilité et profit. (Bouh ! les laids !)

L'illusion du sport-jeu (la noble incertitude, le risque, la chance) ne résiste pas à la logique économique. La coupe de France par exemple c'est traditionnellement l'imprévu, les résultats surprenants où un petit club mange un gros.

En 32e de Finale le tirage au sort est "aménagé", terme pudique signi-



fiant que les clubs de 1ere division sont assurés de ne pas se rencontrer entre eux.

En 16e de Finale il y a désormais des matches aller-retour d'abord pour faire double recette et pour éviter les surprises : sur deux rencontres les petits clubs n'ont aucune chance.

Dernière anecdote : NANTES, protégé, doit rencontrer THONON en 16e de Finale.

En principe l'ordre de sortie de l'une détermine l'ordre des rencontres. Ici NANTES devait recevoir THONON et ensuite se déplacer. L'issue des matches ne faisant aucun doute, on s'est mis d'accord pour inverser l'ordre et faire une bonne recette à Thonon.

Business is business.

Mais oublions ces attaques basses et perfides envers la noble institution du sport pour donner la parole à un défenseur de ce merveilleux support économique qu'est le FCN. Ouvrez vos esgourdes, PLEIN OUEST, le journal des patrons vous parle.

Plein ouest

54 LE TEMPS DU HOBBY :
Le F.C.N. ou le sport entreprise économique

Le F.C.N.

Une entreprise fabricant un produit qui se consomme à peine créé. Tel se présente le Football Club de Nantes dans l'analyse qu'en fait PLEIN OUEST par un reportage présentant le Club nantais sous un angle inhabituel.



SON PRODUIT

C'est avant tout un «Produit Frais» qui se fabrique et se consomme sur place : le BUT.

Le BUT ne se stocke pas... et sitôt livré à l'enthousiasme des dégustateurs il faut fabriquer le suivant.

Autres caractéristiques de cette production :

- l'énorme effort d'organisation et de préparation nécessaire pour un petit nombre de produits livrés chaque année (80 à 100)

- la destruction du produit par la livraison du produit similaire des concurrents, à la même clientèle. Il faut fabriquer le produit, le livrer et en livrer d'autant plus que les concurrents en font autant... et cela pour le même prix !

- le produit se fabrique «sur place» et non en usine, par des Hommes et non par des machines.

SA CLIENTÈLE

«On a gagné !... Ils ont perdu !» ... entend-on crier.

La clientèle vient chercher la victoire au travers des émotions que procure sa fabrication devant le client : c'est un peu comme si, à la dégustation d'un bon repas, devait s'ajouter la vision préalable de la cuisine où la mayonnaise tarde à monter tandis que le soufflé se « dégonfle ». Quel grand Chef se prêterait à pareil spectacle ? Et c'est pourtant le lot de nos footballeurs qui doivent «cuisiner» devant des «dégustateurs» avertis.



POUR PARLER FRANCHEMENT, VOTRE ENTHOUSIASME M'INTERESSE

SON RÉSEAU COMMERCIAL

Le Produit défini et la Clientèle bien perçue il faut réunir les deux, comme dans toute P.M.E.

Or cette réunion se fait à découvert, dans la froidure et sous la pluie : on ne livre pas à domicile et il faut convaincre le client de venir à l'Usine chercher le Produit.

Pour cela il faut jouer sur la qualité des produits déjà livrés... mais aussi parer aux mauvais jours : la méthode consiste, comme le fait telle marque d'automobile, à «vacciner» le client aux couleurs jaunes et vertes pour qu'il s'identifie au Club : d'où ces écharpes, ces auto-collants, ces bandes de pare-brise qui, en dehors de l'apport financier qu'ils représentent, tentent de compenser la fragilité commerciale de l'aventure que vit le F.C.N.

ON VEND DÉJÀ LES FOULARDS, LES BONNETS, LES CASQUETTES, LES T-SHIRTS AU COULEURS DU CLUB... MAIS IL Y A UN MARCHÉ PLUS LARGE À PROSPECTER : CALEÇONS LONGS, SLIPS, CHAUSSETTES, FIXE-CHAUSSETTES, SOUTIEN-GORGES, GAINES, COMBINAISON, PYJAMAS, CHEMISES DE NUIT AU COULEUR DES CANARIS



LA FABRICATION DES... BUTS

Reste à fabriquer ces BUTS... et ce n'est pas le plus facile.

La recette ?

C'est à Robert BUDZYNSKI que nous l'avons demandée.

A partir de 1.000 enfants d'une dizaine d'années, vous en sélectionnez un petit lot que vous intégrez aux 240 joueurs amateurs âgés de 10 à 20 ans que vous allez suivre.

Vous tentez d'obtenir ou de promouvoir des installations adaptées (l'Usine en quelque sorte)... ce que le F.C.N. vient juste de réussir, avec son Centre unique en France dont le coût avoisine les 10 millions de francs.

Vous entraînez vos 240 joueurs 3 à 4 fois par semaine après l'école, et vous formez des groupes d'élite par catégories d'âge.

Vous entraînez ces groupes une, deux ou trois autres fois par semaine... et, à 15 ans celui qui a résisté à toutes ces épreuves et montre un talent certain peut entrer à l'École de Football que vous avez créée : si vous avez pu être «coulant» il y a quelques années, vous devez être intransigeant aujourd'hui et n'avoir aucun doute sur la personnalité du jeune joueur.

Cette École accueillera des aspirants (11 à l'heure actuelle) ou des stagiaires (2) qui seront alors pris en charge par le Club qui les rémunérera : ils sont déjà professionnels et gagnent respectivement 650 à 1.000 francs par mois pour les premiers, 1.300 à 1.650 francs pour les seconds hors les primes de match.

Il convient de noter que ce processus n'est pas encore très productif et qu'un seul joueur de première division vient de l'École Nantaise : Loïc AMISSE.

Pour les autres vous devez parcourir la France, repérer les bons éléments des sélections nationales cadets, voire minimes, prendre de nombreux contacts... pour aboutir à vos 13 éléments de pépinière, seul moyen (à défaut



d'efforts financiers considérables) d'avoir une véritable ÉQUIPE, composée d'attaquants, de défenseurs, de milieux de terrain, d'un goal... autant de «machines» différentes.

Vous aurez donc peut-être, comme le F.C.N., une équipe de 18 joueurs professionnels de haut niveau et bien structurée.

Mais il vous faudra les tenir en état de «produire» cette Victoire que le Spectateur-Client attend, pour cela vous devrez porter attention à tout :

- le Physique : entraînement tous les jours, surveillance médicale, sports en tout genre : vélo, footing, tennis, basket, volley, hand-ball, rugby...

- le Moral : émulation permanente, l'esprit de compétition, la joie,

- la Psychologie : briser l'individualisme pour forger l'esprit de groupe tout en donnant libre cour à l'esprit créatif. Savoir faire le bon choix dans les remontrances ou les mises au point avec un grand souci de Justice.

En résumé la «Fabrication» se prépare pendant des années, et là plus qu'ailleurs rien n'est jamais acquis : drôle d'industrie tout de même !



LES FINANCES

Il faut bien en parler, car, après cet exposé, on mesure que tout ceci demande une gestion financière précise voire méticuleuse.

Le Budget de la saison 77-78 était de 12 Millions de francs.

Les Recettes proviennent de :

- la billetterie pour 9,2 millions
- éléments divers pour 2,8 millions (publicité, subventions...)

Les Dépenses se répartissent en :

- frais de personnel 7,2 millions
- frais d'organisation et de déplacements 3,1 millions
- impôts, taxes, locations et divers 1,7 million

L'analyse de ce budget montre que :

- 1 - la subvention de la Ville de Nantes est inférieure au coût de location du stade et aux taxes payées par le F.C.N... celui-ci est donc «productif» pour la Ville.

- 2 - les recettes sont liées essentiellement au nombre de spectateurs... de même qu'une partie des salaires par le truchement de primes de match qui vont de 300 à 1.000 francs par point gagné selon le classement du club dans sa division.

Les problèmes financiers liés à «l'achat» de joueurs sont devenus en principe plus légers qu'autrefois dans la mesure où, en France, les joueurs

sont mieux payés qu'à l'étranger (9000 francs par mois en moyenne à NANTES), mais ne touchent plus de « primes de transfert ». Il reste néanmoins qu'un joueur qui a signé un contrat peut le racheter avec l'accord de son club pour être transféré dans un autre club... qui lui-même le dédommagera de ce rachat partiel. Si donc les sommes sont devenues plus faibles, elles n'en constituent pas moins un capital qu'il faut amortir sur la durée des contrats, alors qu'autrefois elles constituaient un Capital à moyen terme.

LE RAYONNEMENT ÉCONOMIQUE

En dehors de son apport dans le domaine du spectacle et dans le domaine sportif, le F.C.N. comme on l'a vu fait vivre une soixantaine de personnes.

Mais son rayonnement économique ne s'arrête pas là ; il y a en effet un

entraînement direct traduit en :

- publicité : vêtements, autocollants, articles divers,
- restauration avant... pendant... après le match !
- promotion du football d'ou vente d'équipements, de ballons, de chaussures...
- transports déplacements des supporters,
- et sur un plan plus général la promotion de « NANTES » tant en France qu'à l'Étranger.

Le F.C.N. est une véritable Entreprise comme on le voit, mais au-delà de son destin économique, il apporte sa part de rêve et l'exemple de la discipline du corps... deux données essentielles à l'Homme et que l'Homme d'aujourd'hui aurait bien tort d'oublier.

Yves GELLUSSEAU ■



Humanisme marketing, Part de Rêve, Profit, discipline du corps... l'univers de la production a vraiment un parfum étrange...

Nicolas.

LE NU JOUE ET GAGNE ?

Vendredi à St. Nazaire, le procès des naturistes de la Jau-naie (cf. APL no. 62) s'est transformé en une attaque de la propriété privée.

St. Nazaire, le Tribunal Correctionnel, le 16 février, 14.00

Le Président, deux Assesseurs, un Procureur, un Avocat, 13 accusés présents, 9 ombres (22 victimes pris au hasard sur 200 corps nus).

Le Président: "Vous êtes chomeur ou demandeur d'emploi?" "Vous gagnez 2000, 2500 F par mois"? commentaires sur la moralité des prévenus. "Vous gagnez 15.000 F par mois"? Pas de commentaires.

Le Président: "En venant, vous étiez habillé?" "Vous vous rendiez à cette plage, y aviez-vous l'intention de vous déshabiller?" (délict d'intention).

Les plaignants, Mr. Carré, Pharmacien à St. Nazaire, grande propriété en bordure de la plage et Mr. Gauthier, biologiste, grande résidence secondaire. Tous deux accusent la Mairie de St. Nazaire de permettre par l'ouverture des chemins douaniers les ébats pornographiques sur la plage.

Des témoignages: La FFN (Fédération Française de Naturisme). 100 000 licenciés en France, 1 million de touristes étrangers chaque année en plus.

Un Pasteur: naturiste depuis l'âge de 13 ans. Urgence de créer deux types de plages, comme on a su créer des compartiments "fumeurs" et "non fumeurs".

Un Psychothérapeute: le naturisme va dans le sens d'une meilleure santé mentale par une bonne connaissance de son corps et du corps des autres. La seule perversion est en haut, sur le chemin, et non pas sur une plage familiale "En tant que psychothérapeute je n'ai jamais eu des naturistes comme clients".

Un éducateur: étant témoin direct, dénonce là une répression de liberté fondamentale, celle de son corps.

L'Adjoint au Maire de St. Nazaire: fait l'historique de la restitution du chemin douanier au public prévu dans le P.O.S. de St. Nazaire dans lequel le Commissaire Enquêteur concluait qu'aucun cas l'ouverture d'un tel chemin peut être la cause de l'extension du naturisme. Mr. Gauthier n'a-t-il pas fait construire 2 terrasses (sans permis de construire) pour mieux plonger, et en priorité, sur la plage?

Le Procureur: Réquisitoire timide. Reconnaisant une salle à 99 % favorable aux accusés et disant tenir le mauvais rôle, annonce qu'il ne pratique pas le naturisme, mais que "certains de ses amis" trouve un bain de mer, pris nu, délicieux.

LE SEUL SOURIRE DU PRÉSIDENT, CE JOUR LÀ!

Il maintien la poursuite, et d'une boutade demande une peine maximum ne dépassant pas le prix d'un maillot de bain!!!

La Défense: Les Nazairiens font du naturisme sur cette plage depuis 20 ans. Grande victoire pour les naturistes: par le Décret Municipal du 7 février dernier, la Plage de Chemoulin est autorisée au naturisme! A propos de la plainte de Mr. Carré, Instants de Surprise: Me. TINIERE brandit sous les yeux du Président une photo de femmes nues!!!

Le Président: "Voulez-vous faire disparaître ces images!!!"
Me. Tinière: Pourquoi? C'est l'image même que j'ai vu dans la vitrine d'une pharmacie de St. Nazaire et dont le propriétaire s'appelle Mr. Carré. (Publicité Bergasol, bronzage intégral). Où est la provocation, Monsieur le Président! Il n'y a pas de délit! Demande la relax.

Jugement le vendredi 23 février.

ET UN BAIN DE FOULE DANS LE PLUS SIMPLE APPAREIL...

AH! TROUBLANTES PENSÉES... CÉSSEZ DE ME TOURMENTER!



wessafic

LA JUSTICE TRANCHE

La Société WESSAFIC, vous vous rappelez? "WESSAFIC, grand trafic, WESSAFIC intoxique" tels étaient les slogans lancés par les paysans contre cette firme qui fabrique et commercialise des aliments pour le bétail. Le 22 février 1978, le tribunal de LAVAL avait été le théâtre d'un procès entre la WESSAFIC et les auteurs d'une affiche mettant en cause la qualité de ses aliments suspects de provoquer une mortalité effarante des jeunes animaux mais aussi d'intoxiquer les paysans qui les soignent. Les avocats de la Firme s'étaient plaints "d'une campagne de dénigrement orchestrée par quelques agitateurs". Finalement, pour des raisons d'obscure procédure, la WESSAFIC avait perdu le procès.



Au delà du droit, ce procès avait permis de mettre en pleine lumière les procédés des firmes agro-industrielles. Toute la journée, en dehors du tribunal, s'étaient accumulés les témoignages dont le plus frappant était sans doute celui des METRAL, paysans de la région de Grenoble. Ils avaient décrit la mort subite des jeunes veaux qu'ils élevaient, les troubles (tremblements, migraines, essoufflement) dont eux-mêmes souffraient dès qu'ils manipulaient les aliments WESSAFIC, l'accumulation des dettes 620.000 F (62 millions A.F. pour les nostalgiques) en quelques années.

A l'époque, la victoire judiciaire des paysans avait étonné. Certains pensaient que le jugement serait sans lendemain. Les seconds estimaient que les magistrats, enfin, venaient d'ouvrir les yeux. Heureusement, la seconde hypothèse vient de se confirmer avec un arrêt de la Cour de Cassation rendu le 8 novembre 1978 et publié récemment. Après LAVAL, WESSAFIC reçoit une seconde claque.

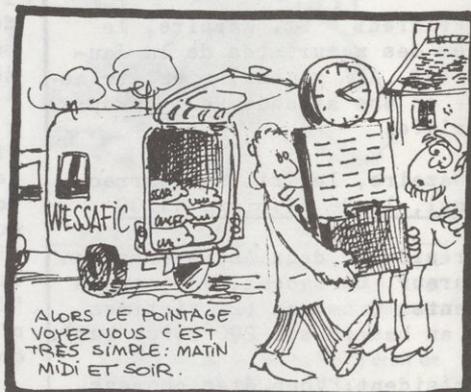
De quoi s'agissait-il? La Cour de Cassation devait se prononcer à la demande des METRAL sur un arrêt de la Cour d'Appel de Chambéry, du 10 mai 1977, condamnant les paysans à payer à WESSAFIC la dette de 620.000 F

correspondant aux achats d'aliments prévus dans le contrat. Evidemment, les METRAL contestaient cette condamnation et demandaient à la Cour de Cassation d'annuler le contrat d'intégration et d'effacer la dette. Pour mieux comprendre l'enjeu du procès, il faut s'arrêter sur le phénomène de l'intégration.

QU'EST-CE QUE L'INTÉGRATION?

Comme beaucoup de petits paysans les METRAL n'avaient guère de possibilités de s'agrandir. Une seule solution, produire beaucoup sur peu d'espace, par exemple des jeunes veaux. Mais une telle production exige une mise de fonds importante pour construire les bâtiments, acheter les animaux, les aliments, les produits vétérinaires. Les Firmes agro-industrielles (WESSAFIC SANDERS, VERRIER, etc...) ont rapidement compris leur intérêt et peaufiné leurs méthodes. Des démarcheurs se présentent chez les paysans, leur proposent un contrat par lequel la Firme

avance l'argent ou se porte caution auprès d'une banque. Les animaux seront contrôlés par les techniciens de la Firme et le paysan remboursera les avances sur le prix de vente des animaux. Seulement, tout n'est pas rose parce que les paysans ne peuvent pas acheter leurs aliments et produits vétérinaires qu'auprès de la Firme, doivent obtenir l'assentiment de la Firme pour revendre les animaux. Le paysan n'est plus qu'un ouvrier à domicile, sa ferme



est son usine. Evidemment, peu importe à la Firme la réussite de l'élevage; tant qu'une grande quantité de produits est écoulée l'affaire est juteuse. Si le paysan a des difficultés, on se paiera sur les bâtiments et les terres.

Longtemps a régné la loi de la jungle. Pas de contrats, ou des contrats aberrant chargeant le paysan de tous les risques, de toutes les contraintes. Combien sont-ils les paysans intégrés qui ont tout vendu pour rembourser, sont devenus ouvrier pour de bon et parfois se sont suicidés? Impossible de savoir mais les exemples ne manquent pas. Pourtant, en 1964, une loi avait été adoptée et devait protéger le paysan. Tout contrat

d'intégration devait comporter certaines mentions (prix des aliments, durée du contrat, etc...) Faute desquelles il était annulé. Pendant 10 ans, cette loi a été lue par les magistrats avec les lunettes des Firmes agro-alimentaires. "Le Paysan est libre d'accepter, il peut discuter avec la Firme", disaient les magistrats. "Il reste maître chez lui, même son affaire à sa guise et n'est pas vraiment intégré tant qu'il ne revend pas les animaux à la Société qui les lui a fournis ou lui a vendu les aliments" ajoutaient-ils avec la meilleure conscience du monde. Toute la question était en effet de savoir quand il y avait vraiment intégration. La loi de 1964 dit "Il n'y a pas intégration tant que le paysan paie simplement le prix de ce qui lui est vendu. Par contre, il y a intégration quand le paysan fournit à la firme un produit ou un service".



Le produit, c'est évident, ne peut être que les animaux engraisés. Pour éviter l'application de la loi les Firmes exigeaient un contrat que le paysan ne revendait les animaux qu'à quelqu'un désigné au contrat. Le paysan perdait la "liberté" de choisir son acheteur. Aussi n'y avait-il presque jamais intégration aux yeux des magistrats. Depuis un an cependant, il y a évolution dont témoigne l'arrêt de la Cour de Cassation :

" Attendu

- Que les consorts Métral ont conclu avec la Société Wessafic qui fabrique des aliments du bétail, des contrats en vue de l'élevage de veaux boucherie.
- que selon ces contrats, cette société s'engageait à obtenir d'un établissement bancaire qu'il ouvre aux consorts Métral un crédit leur permettant d'acheter des veaux et de payer les aliments nécessaires à leur engraissement.
- que les consorts Métral s'engageaient de leur côté à n'utiliser pour leur élevage que les aliments produits par la société WESSAFIC et à en utiliser une quantité minimum.
- * à suivre le plan de rationnement établi par la Société WESSAFIC

- * à permettre à cette société de surveiller l'élevage après avoir agréé les veaux et à garantir les veaux à son profit.
- que le prix de revente des veaux n'ayant pas permis de régler entièrement les créances de la Société WESSAFIC, celle-ci a assigné les Métral en paiement du solde.
- que les consorts Métral ayant soutenu que les contrats liant à la Société WESSAFIC étaient des contrats d'intégration, qui étaient nuls pour n'avoir pas respecté les dispositions de l'article 19 de la loi du 6 juillet 1964, la cour d'appel a estimé que les contrats litigés eux n'étaient pas des contrats d'intégration "en raison de l'absence de toute obligation de fourniture de produits ou de services par les consorts Métral qui n'étaient tenus que du paiement des fournitures et du remboursement des avances "et qu'elle a fait droit à la demande de la société WESSAFIC.
- qu'en statuant ainsi, alors que les consorts Métral n'avaient pas pour seule obligation de payer le prix des aliments fournis par la WESSAFIC, mais avaient en outre contracté envers le fabricant d'aliment tout un faisceau d'obligations et notamment :

- celle de se fournir, qu'auprès de lui, des aliments nécessaires à leur charge
- et celle de le laisser surveiller leur élevage; ce qui consistait, avec les obligations tendant au financement de l'élevage et à la fourniture des aliments contractés par la Société WESSAFIC, un ensemble d'obligations réciproques de fournitures de produits et de service,

La cour d'appel a violé le texte sus visé par ces motifs:

- Casse et annule, en son entier l'arrêt rendu entre les parties par la cour d'appel de Chambéry le 10 mai 1977.
- renvoie devant la Cour d'Appel de Grenoble. "

Les tribunaux reconnaissent aujourd'hui la prestation de travail de l'éleveur intégré.

Cette prestation, il faut la rémunérer à un juste prix. Un jugement de la Cour d'Appel d'Agen l'a admis.

L'AFFAIRE BABOULENE

Il y 8-9 ans, Monsieur Baboulène, éleveur de veaux, travaillait avec la Wessafic. Après plusieurs bandes de veaux, un déficit s'élève à 6 millions de centimes environ. Ne connaissant pas la loi du 6 juillet 64, Monsieur Baboulène signait une reconnaissance de dette. Et le 23 janvier 1977 le tribunal de grande instance le condamnait au remboursement de la soi disant dette augmentée de frais et agios. Depuis grâce au travail de l'A.D.E.A. (Association Départementale des Eleveurs Agriculteurs) l'éleveur fit connaissance avec la loi sur l'intégration et attaqua en justice la WESSAFIC.

La cour d'appel d'Agen vient de rendre son verdict; elle reconnaît

- * que les conventions passées entre Baboulène et la Société WESSAFIC sont des contrats d'intégration

- * les déclare nulles pour n'avoir pas respecté les conditions posées par l'article 19 de la loi du 6 juillet 1964.

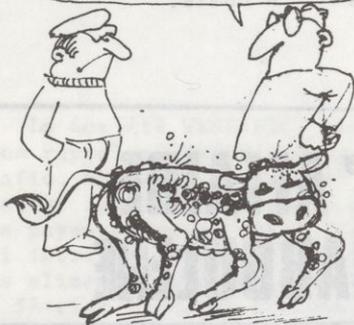
- * déclare en conséquence nul les les reconnaissances de dettes signées par Baboulène pour un montant de 61.707,80 F le 10 novembre 1971.

Un expert est nommé, avec mission de rechercher, pour les périodes antérieures et postérieures au 10 novembre 1971, combien de veaux ont été élevés par Monsieur Baboulène, et la rémunération due par la Société WESSAFIC

Précisons que le contrat Baboulène est le même que celui des Métral... Ainsi que celui de Monsieur Loichon également dans le Lot et Garonne qui, poursuivi par la Wessafic a été condamné en appel.

Nul doute que ces jugements vont contraindre les Firmes agrc industrielles à réviser leurs

L'ALIMENTATION EST IMPECCABLE... C'EST JUSTE L'EDUCATION QUE CE VEAU A REÇU QUI LAISSE A DESIRER...



methodes. On peut espérer que les négociations entre la WESSAFIC et les Paysans Travailleurs portant sur 3 milliards anciens, vont reprendre et aboutir. L'action collective a déjà portée ses premiers fruits et la négociation groupée de contrats permettra sans doute d'obtenir une meilleure rémunération du travail.

Gébé



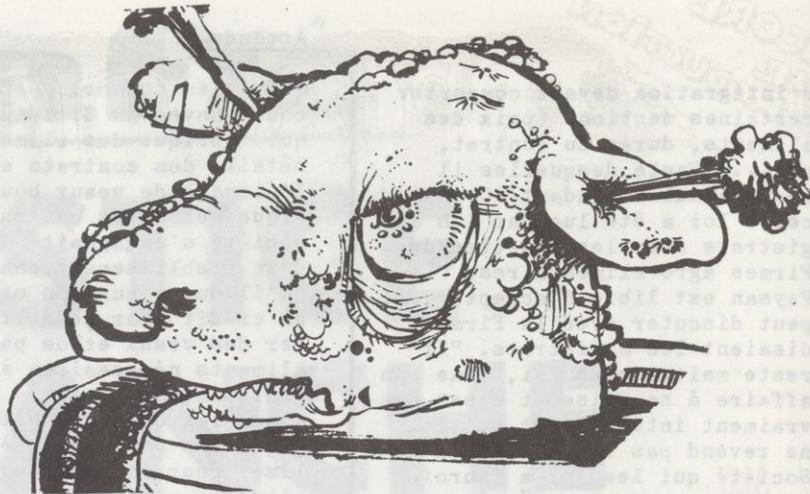
LARZAC

Le comité LARZAC Nantes, vous propose, au CENTRE SOCIAL DES BOURDERIES, rue de Saint-Brévir (Chantenay) à 20H30 le Mardi 20 Février, un diaporama sur l'extension du camp militaire du LARZAC...

C'est la dernière soirée proposée sur la ville de Nantes par le comité.

Le diaporama présente les points suivants :

- la réalité physique et écologique du plateau du Larzac.
- l'agriculture vivante du Larzac.
- la lutte face à l'armée et ses enjeux politiques.



« Nous constatons avec regret que les négociations sont au point mort depuis leur rupture par la WESSAFIC (aujourd'hui WESSANEN FRANCE). Il est néanmoins vrai que la situation continue d'évoluer sur plusieurs points:

1. - sur le terrain la W. continue à s'attaquer aux éléments isolés, soit en faisant exécuter certains jugements, soit en obtenant des transactions au seul détriment des éleveurs. Elle semble toutefois beaucoup plus prudente par rapport aux éleveurs adhérents au Comité de Défense.

2. - Sur le plan juridique, la situation semble par contre se retourner contre la W. La cour de Cassation a cassé le jugement de la cour d'appel de Chambéry qui condamnait les Métral à payer 620 000 F à la W. Que serait-il advenu des Métral si le jugement d'appel avait été exécuté? Heureusement que la mobilisation du Comité de Défense sur place a empêché toute saisie.

Dans le Lot et Garonne, un éleveur vient également d'obtenir un premier jugement en appel favorable. Après avoir signé une reconnaissance de

dettes, il avait été condamné en première instance à verser 61.700 F à la W. La cour d'appel d'Agen a infirmé le premier jugement disant d'une part qu'il s'agissait bien d'un contrat d'intégration, d'autre part que ce contrat était leonin (toutes les obligations pour les éleveurs, aucune pour la W. donc nul. Par conséquent, la dette de 61.700 F est annulée et un expert est nommé pour chiffrer le travail fourni par l'éleveur pendant la durée du contrat.

Comme on le voit dans les deux cas, il semble que la justice hésite maintenant à donner raison à la W. et à condamner les éleveurs.

C'est pour cela que le CLEI décide de renforcer les rapports de force face à la W.; des moyens se recherchent actuellement.

A la fin du mois une brochure de 100 pages environ fera le point sur la W. et sa pratique face aux éleveurs et les réponses de ces derniers. »

C. L. E. I. - Paysans-Travailleurs

C.L.E.I. - Comité de lutte des éleveurs intégrés.

QUE SE PASSE-T-IL EN CE MOMENT?

La municipalité de Millau organise un référendum local pour ou contre l'extension du camp militaire.

- les paysans sont à la recherche de l'action à mener.
- la vaste mobilisation du 2 décembre continue à travers de multiples comités locaux qui se sont créés,
- vous pouvez rejoindre celui de NANTES qui fonctionne régulièrement...

NE LAISSONS PAS l'armée chasser les paysans,
NE LAISSONS PAS les pouvoirs publics construire la centrale du PELLERIN...

ENCORE
UNE
PRODUCTION

IRRESPONSAB STUDIOS

TOUJOURS PAS
INTERDITS! ET
AGISSANT AU
GRAND JOUR!
QUE FAIT LA
POLICE ???!

KIT CARTOON*
DANS:

la loi
des
COLTS

PRONONCEZ "KARTOON"



FAIS PAS DE ZÈLE MARCEL,
A LA PROCHAINE CASE, ON
DEBRAYE PAR SOLIDARITÉ
AVEC LES GREVISTES DE LA
TÉLÉ



ÇA FAIT DES ANNÉES QU'ON FAIT
DES DEBRAYAGES D'UNE CASE
QU'ON N'A JAMAIS RIEN
OBTENU...



JE VOIS QU'UN TRUC
LA GREVE SAUVAGE
TU L'IMITES...



JE PRÉVIENS LES
COPAINS DE LA BD PORNO
SUR LA 2...

EN RAISON D'UN ARRÊT DE
TRAVAIL DE CERTAINES CATÉ-
GORIES DU PERSONNEL, LE
PROGRAMME ANNONCÉ NE
POURRA VOUS ÊTRE PRÉSENTÉ
VEUILLEZ NOUS EN EXCUSER... EN
REPLACEMENT, UN PROGRAMME
MINIMUM SERA ASSURÉ GRACE

A **SALUTS POURRIS!**



C'EST DONC
UNE DRAMATIQUE
QUE VOUS VERRÉZ
CE SOIR...



CETTE DRAMATIQUE "PAS DE HARICOTS
PRINCESSE POUR MISS BLANDISCHE"
VOUS A DÉJÀ ÉTÉ PRÉSENTÉE EN
AOUT 1962, DÉCEMBRE 62, AINSI QU'EN 64,
65, 66, 67, 69, 71, 72 (2 fois), 73, 74, 76, 77



in blaquenoillette
* colors *



BEN QUOI,
J'AI GLISSÉ
ÇA ARRIVE
À TOUT LE
MONDE

HÉ!



FALLAIT SE DOUTER QU'ON
SERAIT REQUISITIONNÉS

MISS BLANDISCHE
SI VOTRE RAMAGE
SE RAPPERTE
À VOTRE
PLUMAGE...

APPELEZ
MOI
DÉJÀ

GRATIE GRATIE



ON PEUT PAS PRIVER LA FRANCE
ENTIÈRE DE SA DROGUE...

LE JUSTAUCORPS
EN SATINETTE DE
MAUBEUGE VOUS
VA A FAIR



MISS, IL FAUT
VOUS L'AVOUEZ, JE
SOIS VOTRE FILS,
VOTRE COUSIN ET
VOTRE BEAU PÈRE
À LA FOIS...

SANS BD, LA FRANCE EST FOUTUE
ON VA DROIT AU CHAOS...



HEUREUSEMENT QUE LE CADREUR, L'HABI-
LEUSE ET L'ACCESSOIRISTE ÉTAIENT D'ACCORD AVEC
LE SABOTAGE!... (POURVU QUE LA DIRECTION
FASSE PAS PASSER ÇA POUR UNE
BD D'AVANT-GARDE...)

MILLE FOIS, EDMOND
ADORS, SOYEZ MON
AMANT!

LE DOSSIER H

LE 5 JUILLET DERNIER, PHILIPPE HERREMANS, EDUCATEUR DANS L'ORNE, ETAIT CONDAMNE A UN AN DE PRISON FERME POUR "ATTENTAT A LA PUDEUR SUR ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS". UNE AFFAIRE QUI S'APPARENTE AU SCENARIO DES "RISQUES DU METIER". AVEC, EN TOILE DE FOND, L'OMBRE D'UN SCANDALE FINANCIER...

L'Orne est un département sans grosses villes, sauf, peut être, Alençon. Pas de "passé de lutte", peu de syndicalisme. Pouvoir des notables, emprise idéologique des curés, emprise foncière des congrégations. Cette coloration, on la retrouve bien dans le secteur de l'"enfance inadaptée".

Des établissements publics puisqu'agréés par la DASS, mais les locaux appartiennent la plupart du temps qui à l'Evêché, qui aux "Oeuvres", qui à l'"Immaculée Conception"... Quant à la composition des Conseil d'Administration et des bureaux d'établissements, elle conjugue benoîtement bourgeoisie et christianisme. C'est là que se lancent les croisades anti-syndicales. Et, pour bouter les cédétistes hors de l'Orne, tous les coups sont permis. Même si l'âme des croisés n'est pas toujours pure. Même si leur gestion financière frise parfois l'état de péché.

La Chapelle-Montligeon. 800 habitants. C'est un lieu de pèlerinage avec sa "basilique". Une imprimerie qui emploie 200 personnes, une petite entreprise de lingerie qui vient de fermer.

L'école publique ne fonctionne plus, on va à l'école des frères. Et puis l'établissement des "Elfes".

Le tout appartient à l'"Oeuvre de Montligeon": elle règne dévotement et sans partage sur ce microcosme.

Un terrain propice aux rumeurs: on comprend que les éducateurs, avec leurs cheveux longs, leurs jeans, leurs "barbes de prophètes", leur drôle de mode de vie aient choqué, et que les vieilles dames se soient signées sur leur passage...

L'ETABLISSEMENT DES «ELFES»

Les "Elfes", un établissement pour "cas sociaux" de la région parisienne transféré à la Chapelle Montligeon début 74 à cause de problèmes financiers (10 millions de dettes). Il reçoit des garçons et des filles de 4 à 16 ans venant exclusivement de la région parisienne et placés par la DASS.

L'établissement emploie 25 personnes. Le Conseil d'Administration est tenu à 90 % par des notables parisiens. Le Maire de Montligeon, qui reconnaît pourtant

"n'y rien connaître", est nommé conseiller technique. L'Oeuvre le parachute également "Directeur du Foyer des Jeunes Travailleurs". Le père Lecoq, patron de l'Oeuvre propriétaire des locaux loués aux "Elfes", est également vice-président du Conseil d'Administration. C'est bien plus pratique: payeur et payé... Quant au Président du C.A., il est salarié (à Paris!) de l'imprimerie, donc de l'oeuvre. Les mêmes personnes tiennent donc la Commune et le foyer de rééducation....

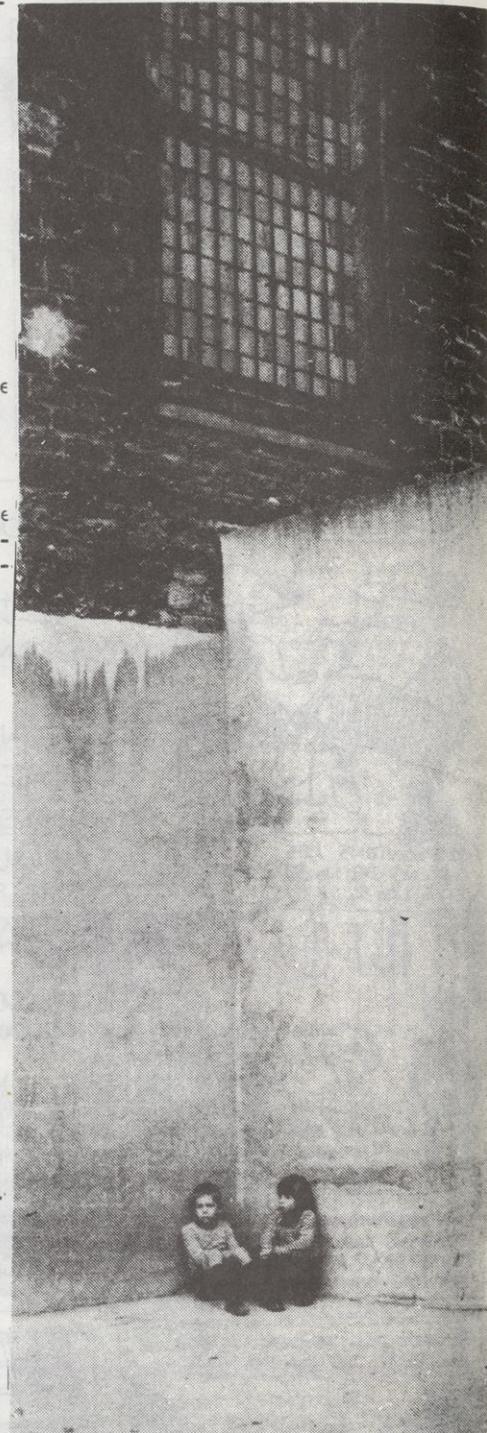
L'IVRAIE ET LE BON EDUC

Au départ, ça fonctionne plutôt bien, sans trop de conflits. Les problèmes se règlent "en famille" avec la direction. Nul besoin de délégués ni de syndicat.

Jusqu'à avril 1976 où se monte une section CFDT. Fin avril, le directeur démissionne et demande

que la chef du service éducatif soit nommée pour assurer l'intérim. Le C.A. refuse, malgré une pétition du personnel en faveur de cette désignation.

Ca devient plus sérieux: le C.A. débarque de Paris pour "dicter" ses ordres et menace de licencier six personnes (l'équipe



CFDT). En quelques mois, le climat se dégrade salement. Le C.A. veut faire montre d'autorité. Il attaque les éducateurs sur leur comportement, leur mode de vie, sépare les "bons éducateurs" non syndiqués de l'ivraie cédétiste, essaie de repousser à plus tard l'élection de délégué du personnel, mène la danse puisqu'il n'y a toujours pas de directeur...

Et puis, en septembre 76, les dévots administrateurs licencient Philippe Herremans, secrétaire de la section syndicale. Il aura eu "des gestes équivoques auprès des enfants dont il avait la charge".

Pourtant la psychologue, le médecin psychiatre et la chef du service éducatif ont vu les enfants concernés: ils assurent qu'il s'agit là de fabulations.

INCUPLATION

Parce que l'affaire ne s'arrête pas là. Le 30 septembre, Philippe est interrogé pendant 10 heures de temps dans les locaux de la gendarmerie de Mortagne-au-Perche. Interrogatoire musclé, sans boire ni manger, sans droit de téléphoner. Et puis le répertoir gras des insultes flicardes. Pensez donc, Herremans... avec un nom comme ça: "sale boche, nazi, pédé, impuissant, sadique..." Racisme ordinaire des commissariats. Et la "confrontation"... Les flics chopent une enfant de 11 ans à la sortie du C.E.S. (sans autorisation) et la mettent en présence de Philippe. Un témoignage qui, la rumeur prenant son essor, sera suivi de plusieurs autres. Pour les parents comme pour les gendarmes, la cause est entendue.

Le 19 octobre, Hereemans est inculpé d'"attentat à la pudeur sans violence sur des enfants de moins de 15 ans".

"Il y a eu tout au long de l'enquête qui a duré un an et demi - écrit le syndicat CFDT Santé-Sociaux de l'Orne - une "désescalade" dans la gravité des actes reprochés à Philippe. Une fillette de 12 ans affirme avoir été sodomisée par Philippe plusieurs fois par jour pendant une semaine dans une période où Philippe était en vacances. Le rapport des psychologues commis par le tribunal émet des doutes sur

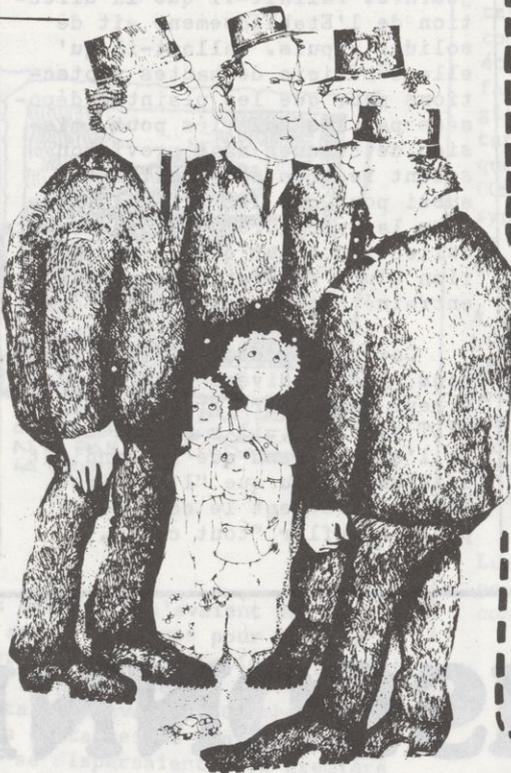
EMOI DES JUGES

Ni ces arguments ni les "manipulations intempêtes" devant le Palais de Justice d'Alençon n'impressionneront les juges. Ils condamnent, et condamnent ferme: un an de prison, le 5 juillet 1978

Quand on relit les attendus du jugement, on est frappé par le langage des juges. Une classification minutieuse des attitudes et comportements, une rationalité juridique. Le pouvoir un peu trouble de l'évocation...

Le C.A. persiste dans sa volonté répressive: "Lorsqu'on est saisi d'une plainte de parents, on doit licencier". C'est pourtant le même C.A. qui avait "couvert" peu de temps au paravent une "bonne éducatrice" accusée d'avoir frappé une enfant.

Alors, qu'y voir d'autre que la hargne de la direction prête à tout pour détruire la section CFDT? Prête même à monter une affaire "de mœurs"?...



les dires du garçon qui accuse Philippe, et surtout le langage tenu par les fillettes qui accusent Philippe appaît comme un langage d'adulte".

Imagine-t-on une enfant de 7 ans dire qu'elle a été "sodomisée"? Pour la CFDT, tout repose sur des fabulations d'enfants. Plus grave, "on leur aurait soufflé un peu" leur témoignage.

"Gestes équivoques"... "agissements"... "actes impudiques"... "exhibitions"... "dose certaine de sadisme"... "perversion déjà profonde et manque de moralité des plus choquants"... "attitudes contraires à une morale éducative élémentaire".

Rien n'est dit crûment: le juge ne parle pas de "sodomisation" il évoque "des actes impudiques". Les mots tirent leur force de leur mystère. Les mots justifient et condamnent.

câlins et «pelotage»

Les "Calins" qui ont tant horrifié le juge d'Alençon, les éducateurs les revendiquent comme méthode pédagogique. Dans leur jargon, ils appellent même ça du terme un peu impropre de "maternage": une réponse à l'angoisse des enfants, à leur manque d'affection.

Et l'importance du "toucher" comme moyen de reconnaissance...

"Avec les jeunes aveugles ou les jeunes mongoliens, me disait la semaine passée un éducateur de Nantes, l'expérience du toucher est primordiale. Et il est bien évident qu'une personne extérieure observant ces séances de "pelotage" peut y voir très facilement des gestes "équivoques"... Même les parents qui sont pourtant à la maison, confrontés à la même pratique, se sentent gênés quand ils voient notre gestuelle: "Martine, laisse donc le Monsieur tranquille..."

On comprend mieux que le milieu éducatif prête le flanc si souvent aux rumeurs et aux "histoires de mœurs".



Même si, au détours d'un attendu, le langage se fait plus réaliste:

"Attendu en outre qu'il est établi que Herremans se rendait tard dans les dortoirs (...) se vautrant sur les lits et faisant des "calins" aux enfants"... (cf. encart).

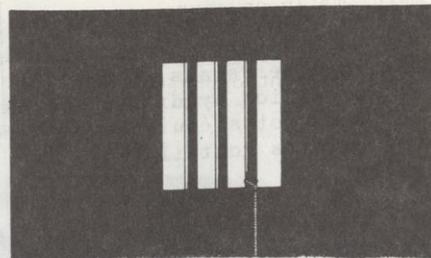
CAMOUFLAGE ?

La CFDT, quant à elle, est con vaincue de l'innocence de son secrétaire de section. Elle le dit dans un dossier rendu public, le "dossier H. comme Herremans". Et elle pose une question: est-ce qu'on n'a pas monté de toutes pièces cette "histoire de moeurs" pour masquer un scandale financier, un "krach" de 50 millions?...

Quand il est passé en correctionnelle, Philippe Herremans était plutôt isolé. Tous ses anciens camarades de travail étaient dispersés. Car peu après son licenciement en septembre 1976, le foyer avait été fermé. Il y avait d'abord eu des sanctions. Contre le délégué syndical. Contre la chef de service qui avait estimé que les enfants, accusateurs de Philippe, fabulaient. Puis en décembre, tous les enfants avaient été retirés. Le personnel en instance de licenciement avait alors été payé par chèques sans provision. Trois mois plus tard, alors que l'inspecteur du travail avait autorisé les licenciements, les salaires demeuraient toujours impayés depuis novembre.

Enfin, la direction des "Elfes" allait trouver les moyens d'éponger son déficit de 50 millions d'A.F. et de faire face à ses obligations. On sait que ces établissements vivent du prix de journées qui leur est alloué par l'administration. Eh bien! les "Elfes" une fois fermés, ont obtenu une augmentation avec effet rétroactif (forcément!) de ce prix de journée. Fallait-il que la direction de l'Etablissement ait de solides appuis. Fallait-il qu'elle bénéficie de hautes protections pour que les plaintes déposées par les salariés pour émission de chèques sans provision soient restées sans suite! Et aussi pour que les irrégularités dans la procédure de licenciements collectifs, pour que la disparition d'une estafette neuve n'aient entraîné aucune poursuite!

Car autour de l'affaire Herremans, "faits divers" douloureux, erreur judiciaire grave si la CFDT a raison, il y a tout cela. Et l'on comprend que le syndicat soit convaincu que "l'affaire" soit précisément le coup monté pour camoufler "tout cela".



C'est toutes ces questions que les défenseurs de Philippe H. sont bien disposés à poser lorsque le procès viendra en appel à Caen en juin prochain. Un accident de voiture de Philippe a repoussé le procès, initialement prévu le 1er février, jusqu'à une période peu propice aux mobilisations.

Sur Nantes, la CFDT "Santé-Sociaux" et le "Collectif mixité" comptent bien faire le maximum pour faire pencher la balance. Entre autres en organisant la projection suivie d'un débat des "Risques du métier".

"Aujourd'hui, c'est lui, demain ce sera peut-être nous, met en garde la CFDT. Et n'importe quel travailleur social risque les mêmes dangers"...

Ph. B.

BRISSONNEAU

l'impasse?

Sombre semaine pour les 135 licenciés de BRISSONNEAU. La manifestation d'ampleur du 8 Février, l'en vie d'un bon nombre de dépasser les promenades en ville pour supprimer une violence qui ne fait peur qu'aux responsables syndicaux et politiques, avaient laissé supposer que le rapport de forces commençaient de basculer. L'intransigeance patronale renforcée de la mollesse syndicale a confirmé les propos les plus pessimistes : en l'état actuel il n'y a rien à négocier. Après DUBIGEON, BRISSONNEAU, c'est l'impasse.

Un gala de soutien, le 11 février avait réuni un bon millier de personnes et tous sentaient confusément que la semaine serait décisive. La direction de Brissonneau avait annoncé "un vote démocratique" (ce sont des experts en démocratie ouvrière) pour le lundi 12. Les sections CGT et CFDT avaient préconisé le boycott du vote.



Le mardi matin on apprenait que 602 salariés avaient voté ; 589 étaient favorables à la reprise ; 3 y étaient opposés et une dizaine avaient voté blanc. Sur 850 inscrits (les 135 licenciés étant déjà considérés hors-jeu alors que le licenciement ne prend effet qu'en mars) 250 ont donc suivi la consigne de boycott. Relatif succès, échec évident, chacun y allait de son analyse.

Ambiguïté et lassitude

Une conférence de presse tenue par les délégués CFDT et CGT, mercredi, exprimait une sorte de résignation, de lassitude. Certes le vote était ambiguïté puisque les salariés devaient dire oui ou non à la reprise du travail sans exprimer leur avis sur le sort des licenciés ni avoir de garanties quant au maintien de l'activité de BRISSONNEAU dans l'avenir. Mais cela n'expliquait pas l'ampleur des votes favorables à la reprise.

Il fallait bien admettre qu'une partie des salariés, hostiles aux 135 licenciements, n'avaient plus les moyens de "tenir la grève" plus longtemps. Peut-être avaient-ils aussi le sentiment de se heurter à un mur de béton et de lutter à mains nues.

Il restait, aux yeux des syndicats à discuter des conditions de la reprise.

Un communiqué de la direction annonçait que la reprise se ferait le plus vite possible "sans traumatismes, sans bavures".

Mercredi matin, une première équipe d'entretien se présentait aux portes de l'usine mais se heurtait aux grévistes. L'après-midi, une nouvelle tentative se faisait en présence de gendarmes de CARQUEFOU. Nouveau refus. Allait-on vers un affrontement entre grévistes et non grévistes aidés des flics? Non, car il y avait un dernier espoir : la manifestation de la métallurgie vendredi matin et la rencontre avec le patronat l'après-midi à la Direction du travail.

Du calme! Du calme!

3000 personnes environ s'étaient réunies Place du Cirque, à 10H30. Un syndicaliste prit la parole pour appeler à manifester de manière "calme et responsable" jusqu'à la Chambre Patronale, quai de Versailles où une motion serait déposée.

La motion EXIGEAIT l'ouverture de la négociation mais, devant la Chambre Patronale, les permanents syndicaux durent se résigner à passer la motion à travers les barreaux de la grille close à double tour. Plus qu'un symbole, une autre humiliation.

Certains manifestants ne l'ont pas acceptée et, sortant d'une camionnette chargée d'outils un chalumeau oxydrique, ils commencèrent à découper les barreaux de la grille. Puis la serrure était attaquée de la même manière.

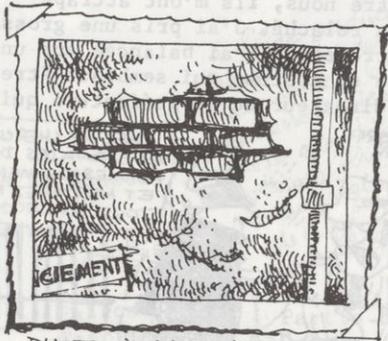


PHOTO INÉDITE D'UN LICENCIÉ CALME ET RESPONSABLE QUI N'A PAS VOULU POSER POUR LA PHOTO.

Les syndicats n'avaient pas attendu aussi longtemps pour inciter le gros de la manifestation à poursuivre la promenade.

Restaient devant la Chambre quelques centaines de manifestants qui se dispersaient à la première charge de police. Certains faisaient état de quelques blessés légers et de contrôles d'identité mais ceci n'était pas confirmé. La manifestation se disloquait totalement place du Cirque. Les choses sérieuses commencent. On allait négocier.

Réunis à 16H, Tour de Bretagne, les syndicats ouvriers, les représentants du patronat, notamment les directeurs de Brissonneau et Lotz et de l'arsenal d'Indret, le directeur du travail, devaient examiner les possibilités de reclasser les licenciés. Une alerte à la bombe retardait le début des discussions.

Il n'y eut pas vraiment négociation et au bout de 3 heures on se séparait en promettant de se revoir la semaine prochaine.

Notons que le représentant de la SNIA ne s'était pas déplacé alors que l'on comptait beaucoup sur l'entreprise "nationale" pour proposer des solutions.

Le désespoir suscite la rancœur. Ces derniers jours, on se livre à la chasse aux sorcières.

Ainsi la section CGT de BLM accuse les militants CFDT de mener des opérations de commando" décidées par le groupe VENT DE LA ZONE au mépris des consignes de

l'Intersyndicale. De telles méthodes ne peuvent que jeter le discrédit sur les travailleurs en lutte pour l'emploi". Les patrons ne manquent pas d'en rajouter : "il y a eu agression préméditée (vendredi). Nous ne pouvons admettre des actes de vandalisme et de terrorisme."

Il n'est pas de la Responsabilité du patronat de savoir si les actes de droit commun qui ont été commis, et ceux plus graves qu'il était prévu de commettre, sont le fait du personnel de la métallurgie ou des voyous que les manifestations entraînent maintenant à chaque occasion dans leur sillage". COMMANDOS, TERRORISME, VOYOUS, syndicats et patronats se donnent la main pour éviter "la décomposition sociale"...

A vouloir être digne et responsable le syndicalisme nantais n'est même plus à la hauteur de son histoire. Alors qu'à LONGWY certains syndicalistes ont compris que la violence était un des arguments de la négociation, ceux de NANTES en sont encore à la dénoncer.

Lundi matin, le travail reprendra peut-être à Brissonneau et Nantes comptera 135 terroristes de plus. Et combien de voyous?

G.D.



REACTIONS APRES MANIF

MA PREMIERE MANIF

19 ans chomeur à l'ANPE, j'apprends qu'il y a une manif contre le chômage. J'y allais pour me révolter et je pensais que ça allait régler mes problèmes. Pendant la manif j'ai été voir les CRS ils m'ont dit que ce n'est pas en manifestant que ça réglerait mes problèmes. Puis je les ai retrouvés à la préfecture où ils nous ont arrosés puis ils nous ont bombardé de grenade lacrymogène (je ne savais pas ce que c'était, je croyais que c'était des bombes) Nous avons répondu en leur lançant des cailloux que des manifestants avaient récupérés en cassant des pavés. Nous les avons copieusement insultés et ils ne bougeaient pas. Je me suis avancé vers eux pour leur demander pourquoi ils ne bougeaient pas, ils m'ont dit de fiche le camp. Ils avaient une sale gueule



Une jeune fille (14, 15 ans) en pleurant est allée vers eux en leur disant qu'elle avait peur, d'abord

je crois qu'ils ont failli lui taper dessus puis il lui ont dit de foutre le camp, car cela allait aller mal pour elle. (Je pense qu'elle pensait comme moi qu'un uniforme c'était fait pour protéger). Comme je leur disais que ce n'était pas des hommes puisqu'ils avaient des armes contre nous, ils m'ont attrapé puis relâché. J'ai pris une grosse pierre et je l'ai balancée sur un type en costume qui semblait être le directeur de la préfecture qui



la reçue dans le ventre à ce moment là, il y en a un qui avait une sorte de poste qui à crier quelque chose dedans et quand j'ai compris ce qui se passait il était trop tard ; je n'ai pas eût le temps de me sauver ils chargeaient les manifestants.

Des manifestants sont tombés et ont été piétinés par les CRS.

SORTIR DE LA LÉGALITÉ

J'ai lu ce matin les articles de APL sur les manifs du Jeudi et Vendredi derniers. C'est pas simple. Ça fait un moment que ça dure, cette envie d'actions plus dures. Dans les manifs, des gens se font plaisir devant les CRS en disant : "quand est-ce qu'on aura des flingues !". Je vois beaucoup d'impuissance là dedans : on a envie de transgresser l'ordre de l'Etat, mais la peur tenaille encore beaucoup. Alors... On a vu ces derniers temps, plusieurs fois à Nantes où des gens écoeurés à juste titre par les manifs-traîne savate ou les AG impuissantes, ont tenté la rupture violente avec la légalité bourgeoise : jusqu'ici, ça n'a jamais été très loin, ça a toujours été très dérisoire et inutile, voire ridicule.

Des actions dures, oui, je ne demande pas mieux, mais il faut savoir que c'est là que le pouvoir de l'Etat nous attend.

vous le prouvez dans un article du dernier APL : Les flics sont au point pour la guérilla urbaine. D'autre part on sait que jeudi, la provocation policière était voulue dès avant la manif... Des actions dures ? Soit. Mais qu'elles ne soient la violence des faibles. Qu'elles ne soient jamais impulsive, dommage pour les romantiques et les fans de GUEVARA. Malgré les apparences, les CRS n'agissent pas au gré de leur mise sexuelle mal refoulée*, l'Etat qui les anime a une volonté consciente de récupérer nos moindres révoltes.

Soyons donc, au moins aussi intelligents que le pouvoir : ayons une analyse. Il est grand temps qu'une réflexion fondamentale s'instaure entre tous les dissidents : Contre l'Etat (et ses atouts : nucléaire) quelle stratégie dure pouvons nous employer? Distinguer la violence contre le matériel (à mon humble avis, on ne devrait plus l'appeler violence et laisser à la presse bourgeoise cet usage) de la violence contre les personnes.

Un débat où beaucoup auraient plein de choses à dire : autono-

Je me suis caché avec des pompiers et je me suis demandé pourquoi les pompiers avaient peur des CRS, L'après-midi en passant à côté de la préfecture nous sommes tombés sur des CRS qui nous ont reconnus, nous n'avions pas l'intention de les ennuyer. Ils sont venus vers nous avec leur bâton. Ils m'ont demandé à moi tout seul de monter dans un camion j'étais tout seul avec 8 CRS, j'ai alors vraiment eu peur ils m'ont menacé de tout un tas de chose et de me sodomiser (ils n'employaient pas ce mot là). Ils m'ont emmené à Waldeck puis m'ont relâché après qu'une personne responsable de moi soit venu me chercher. Ce que je peux dire c'est que je croyais que les CRS, les flics étaient là pour nous protéger et bien non ce sont des brutes, des salauds je crois qu'ils tueraient leurs pères si on le leur demandait.

ANONYME.

Ceci est le contenu d'une lettre que nous avons reçue suite à la manifestation du 8 Février. Nous avons supprimé quelques phrases comme il nous le proposait car elles étaient d'un caractère quasiment insoutenable et fort choquant. Toute la rédaction est émue devant un tel témoignage si poignant et si déchirant. Encore une personne qui vient de s'apercevoir que la vie n'est pas si facile qu'on le croit.

LA VIOLENCE PORTRAIT-ROBOT



mie(s) désobéissance civile, etc. Un débat où l'on se souviendra de l'histoire des mouches qui restent rivées au soleil, bloquées par la vitre, parce qu'elles ne connaissent pas la stratégie du détour. Si certain(e)s sont intéressés par cette initiative, contactez APL.

UN BEURRE LU.

LE JEU DE LA MANIF

Couleur	Qui (1)	Equipement (2)	But avoué ou non (3)
Noir			
Gris			
Blancs			

Début de la partie:

Les Gris défilent pour combattre le chômage, licenciement avec responsabilité.

Les Blancs veulent à tout prix casser des flics, exprimer leur raz le bol, les gris suivront

Aire de jeu: Préfecture, Commissariat, Chambre Patronale, Chambre de Commerce.

Déroulement de la partie:

Les Blancs attaquent les Noirs

Les Gris s'enfuient

Les Blancs et les Noires s'affrontent

Fin de partie:

Blancs et Noirs amochés (souvent plus de Blancs)

Les Gris disent: "Noir, Blanc" même combat"

Les Blancs disent: "Noir, Gris," même combat.

Si on inventait de nouvelles règles? G. L.

Casques foulards boulons, cocktail Molotov	Anars, Au- tonomes, Gauchistes Purs et Durs	Patrons Fascistes Flics	Partis de Gauche, Syn- dicats, non violents systématique
Petition, Motion Election, Banderole, Manifestations pacifiques et responsables Grèves de la Faim	Licenciement Crédit, Travail Provocation Matraques, Gaz lacrymogène	Pouvoir (de Gauche)	Révolution! (La vraie, Pas comme en URSS ou en Chine).
		Privilèges du Pouvoir	

*à l'aide des divers
éléments ci dessous,
reconstituez le tableau
ci dessous. les gagnants
de ce grand jeu se
veront offrir les
vraies règles du jeu
de ce jeu (sous
emballage cadeau)*

LIP: DEBAT

Depuis avril 73, date du début de la grande lutte de LIP, la crise n'a fait que s'aggraver. A Brissoneau aujourd'hui, 136 licenciements.

Les luttes bien que dites minées et longues, suffisent de moins en moins à faire céder les patrons. Qu'est ce qu'on peut faire ?

L'expérience des "LIP" est riche dans tous les domaines :

- occupation de l'usine avec remise en route pour leur compte.

- débats politique sur tous les problèmes : l'exploitation, la place des femmes, la hiérarchie, l'autogestion, la solidarité ouvrière...

- expérience aussi d'un patron de gauche, Neus Schwander, qui n'a pas tenu le coup .

- création d'une coopérative de production ouvrière avec 50 embauchés.

Mais des questions restent posées, - les ouvriers devant leur propre patron tiendront-ils mieux le "choc" ?

- trouveront-ils assez de marchés pour être concurrentiels, et à quel prix ?

- l'emploi pour les 400 qui continuent à lutter sera-t-il assuré ? Débattre de tout cela, nous en avons besoin pour mieux préparer les combats à venir.

REUNION DEBAT - AVEC FILMS ET PARTICIPATION D'OUVRIERES DE LIP LE SAMEDI 24 FEVRIER A 15H au centre social du Sillon de Bretagne.

Organisée par : Des ouvrier(e)s qui veulent que ça change, avec le soutien d'OSER LUTTER. (OCF-ML)

GREVE AU C.E.T.E

Lundi 12 février, les Centres d'Etude Techniques de l'Equipement (CETE) de toute la France (7) étaient en grève.

Que sont les C.E.T.E.?

Un CETE est composé de bureaux d'études et de laboratoires appartenant au ministère de l'Equipement, qui couvre un vaste territoire (le CETE de l'Ouest s'étend sur la Bretagne et les Pays de la Loire). Il réalise des missions dans des domaines très différents : routes, ouvrages d'arts, sécurité, transports en commun, urbanisme, etc... pour le compte de l'Etat, des D.D.E. ou des collectivités locales.

La majorité des salariés du CETE est composée de personnels non titulaires dont le statut s'apparentait à celui du secteur privé.

Le projet de démantèlement

Pour le directeur du personnel de l'Equipement "votre statut est trop avantageux en raison de la crise économique...!"

En fait si la moyenne des salaires est légèrement supérieure à celle de la Fonction Publique, ce statut présente de nombreux inconvénients (sur la sécurité de l'emploi, sur la couverture sociale...)

Les ministères (avec l'appui d'une commission de réflexion) dans le cadre de la réforme des Collectivités Locales, tentent de démanteler les CETE. Ce démantèlement passe par plusieurs points :

- blocage des embauches.
- mobilité de l'emploi (mutation d'office).



- refonte du règlement (au désavantage du personnel bien sur)

Il semble pour le moins incohérent, au moment où l'on parle beaucoup de Cadre de Vie, que le gouvernement commence à brader les services qui en sont chargés.

Le gouvernement qui en principe prétend lutter contre le chômage veut comprimer son personnel pour "ne pas concurrencer le secteur privé".

La riposte du personnel.

Face à cette attitude les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. ont tenu des assemblées générales le 15 Janvier dans chacune des implantations, puis ont appelé le personnel à faire grève le 12 février.

Cette grève a été suivie à 55% pour les divisions du CETE à Nantes. Les syndicats et le personnel demandent la sauvegarde et l'amélioration du statut des CETE et que s'engage dans les plus brefs délais de véritables négociations au niveau ministériel.

FICHAGE :

ALERTEZ LES BEBES!

un film de
j.m. carré



Dans le cadre de la lutte menée deux ans contre le système "GAMIN", le comité anti-gamin organise la projection du film "Alertez les bébés" du 28 février au 6 mars 79, au cinéma KATORZA.

Des débats seront organisés le vendredi 2 Mars, après les séances de 15H et 20H, avec la participation d'une militante de la CSF et un psychologue qui ont participé à la réalisation du film.
NB: Il est possible d'organiser

Tarifs :

11F pour les groupes de plus de 10 personnes dans le cadre des séances traditionnelles et 7F dans le cas de séances programmées en dehors des horaires habituels.

des projections spéciales le matin ou à 17H si des groupes ou écoles en manifestaient le désir. Il est conseillé aux groupes de plus de 50 personnes de prendre contact avec le KATORZA (73.10.23) pour la programmation de séances exceptionnelles.

Si l'institution scolaire en soi n'intéresse pas le cinéma, il en va tout autrement de l'école, du lycée, du collège ou du pensionnat lieux privilégiés de l'enfance et qui constituent le décor principal de nombreux films.

Ce phénomène constant en France depuis "zéro de conduite" de Jean Vigo, a évolué avec l'apparition des films militants et du cinéma-vérité qui souvent, interpellent l'école, au sens large, comme institution politique ou naît et circule de l'idéologie.

"L'enfant prisonnier", court métrage de Jean-Michel Carré et qui analyse les aliénations que subit inconsciemment un enfant de neuf ans dans sa vie quotidienne à l'intérieur d'un système éducatif "traditionnel" s'était vu critiqué par des enseignants se réclamant de pratiques différentes, issues d'une certaine "école progressiste". Elaboré à partir de ces débats "Alertez les bébés !" entend mettre en cause ces nouvelles pratiques, qui sous le masque d'un langage différent, perpétuent une même sélection.

"Il s'est révélé indispensable après avoir fait la critique de l'enseignement traditionnel et de ses rapports avec le monde du travail de démystifier les tentatives modernistes de réajustement de l'école à l'évolution du système social et aux intérêts des nouvelles classes dirigeantes". déclare Jean-Michel Carré.

A l'opposé des nombreux films militants réalisés depuis 1968 et qui trop souvent délaissaient forme et technique au profit du seul dis-

cours politique, Jean-Michel Carré membre du collectif Grain de Sable, collectif de techniciens et réalisateurs qui depuis 1975 produit, réalise et distribue des films d'intervention sociale, en marge ou non du circuit commercial. "Nucléaire danger immédiat, Malville 1977..." a choisi une écriture filmique toute différente, qui fait la force et l'originalité de son film.

"Joué" par les enfants de Vitruve et tourné dans cette école du XXe arrondissement de Paris qui, refusant le "ghetto expérimental", affirme le droit de chacun à la différence en critiquant à la fois les pratiques du système éducatif traditionnel et les faux-semblants d'un certain modernisme.

"Alertez les bébés !" mélange réalité et fiction.

Les scènes de fiction permettent dans un premier temps de localiser l'attention sur un problème précis, le jeu des acteurs, surtout enfants, et la mise en scène y participant.

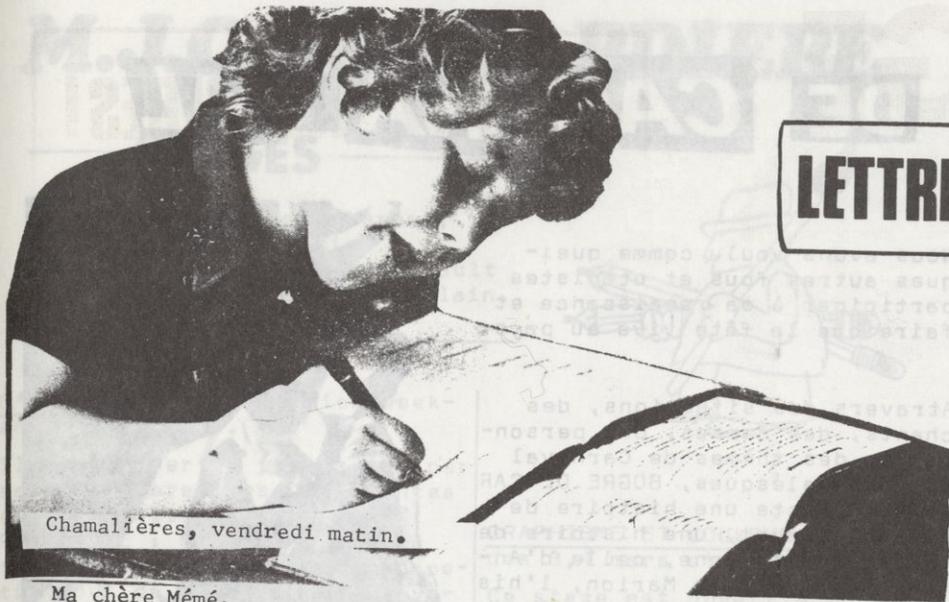
(Par exemple un entretien avec le psychologue). Ensuite, les reportages ou entretiens (avec entre autres, Claude Duneton, qui reprend son analyse sur les différents langages, celui de l'enfant et celui de l'institution) sont alors la preuve que les scènes jouées ne sont pas pure fiction mais la mise en scène pratiques courantes.

Cette "contre-information" devrait selon l'auteur, "permettre de contredire la parole du pouvoir". Ainsi, après avoir "joué" avec une enfant un test psychologique qui décidera peut-être de son

orientation et de son avenir. Gérard Chauveau (psychologue, chercheur au CRESAS) se tourne vers la caméra pour expliquer modalités et finalités du test de Wechsler, critiquant ses postulats, pour montrer à l'aide d'exemples pris dans les dossiers scolaires les dangers de la "psychologisation à outrance".

L'humour de certaines scènes et l'habileté du montage illustrent la volonté du réalisateur de ne pas se couper du public, en refusant l'austérité propre à trop de documentaires : "la réflexion sur un sujet sérieux ne soit pas empêcher de faire un spectacle agréable à voir. Présenter les problèmes de cette manière devrait donner au film un impact plus fort". Résumant parfaitement le propos d'Alertez les bébés, qui s'attaque plus particulièrement à l'école maternelle comme lieu où s'opère déjà la sélection, Liliane Lurçat (chercheur au CNRS) déclare dans le film : "...On dit que la finalité de l'école maternelle c'est la liberté et que l'enfant doit miner ses actions en fonction de ses goûts à lui, c'est-à-dire qu'on a l'impression d'une pédagogie extrêmement libérale, mais ce libéralisme est un faux libéralisme, puisque au lieu de laisser effectivement s'épanouir l'enfant on profite de la liberté qu'on lui donne pour prendre des notes sur son comportement. Il ne s'agit plus d'un enfant libre mais d'un enfant épié..."

(extrait du Monde de l'Éducation octobre 78).



LETTRE DE STEPHANE

Chamalières, vendredi matin.

Ma chère Mémé,
Ce matin, en arrivant à l'école, comme tous les matins, j'ai mis mon pipi dans ma bouteille et je l'ai donné à ma maîtresse, pour qu'elle l'envoie à la Recherche Pédagogique.
On m'a dit que si mon pipi était bien, tous les jours, à la fin de l'année, je saurais si je suis bien adapté à mon école.
Pierre, mon petit camarade, on lui a dit que ça allait pas fort. Son pipi il est tout trouble, et il apprend pas bien. En plus, il a une grosse tête, et sa maman, elle est toute seule. Il paraît qu'on a envoyé sa fiche à un ordinateur pour son orientation.

A l'ordinateur, on a dit qu'il était déjà connu, parce qu'il avait une fiche de quand sa maman elle l'avait dans son ventre, et puis de quand il allait à la consultation. La maîtresse elle lui donne des pilules d'intelligence, pour qu'il surmonte son handicap. Le handicap, y paraît que c'est une maladie pas bien du tout, surtout quand il est socio-culturel. L'année dernière, le Docteur de la recherche Pédagogique, il a trouvé beaucoup c'handicapés, qui étaient pas des normaux.
Déjà qu'ils étaient pas tous français, on les a mis à part et on a bien fait.

Ma chère Mémé, je te laisse parce qu'il faut que j'aie faire mon test d'attention. Le Docteur de la Recherche Pédagogique, y dit que les enfants y réussissent moins bien le vendredi que le mardi, qui y sont plus fatigués. Remarque Mémé je le pensais bien déjà, mais on est tous contents que les savants y pensent comme nous.
A bientôt Mémé. Et comme y disaient à la Recherche : "Donnes moi ce que tu pisses, je te dirai ce que tu es".

STEPHANE
(section SCFN.CFDT de l'INRP)

NOTRE CORPS NOUS - MÊMES

Nantes, samedi 10 Février.

A l'appel des groupes femmes de Nantes, une soixantaine de femmes se sont réunies au centre social de Port-Boyer pour mettre en place les bases d'une campagne sur le thème "Avortement, contraception, sexualité" qui doit démarrer prochainement sur le plan national.
Cette journée nous a permis de dégager des axes de lutte face à la prochaine révision. Suppression de la loi Veil (1980) de mettre sur pied des commissions de travail, ouvertes à toutes les femmes intéressées organisées ou non.

Une commission "Avortement, contraception, sexualité" se

réunira le mercredi 28 février à 18h, au 30 rue de la Boucherie (3e étage). Elle se propose de coordonner l'action des groupes-femmes et des "inorganisées" dans le cadre d'une recherche de moyens concrets et matériels permettant d'affirmer la présence du mouvement des femmes en tant que force, et son autonomie.

Une autre commission se réunira le jeudi 1er Mars à 18h à la même adresse, pour débattre des moyens de mieux connaître notre corps, afin de nous permettre de le contrôler et d'affirmer notre sexualité, sans avoir recours aux instances médicales. Un "collectif" de coordination sera mis en place dans le cadre précis de cette campagne.

Groupes femmes de Nantes.



AVORTEMENT CONTRACEPTION



BOGRE DE CARNAVAL

LE MERCREDI 21 FEVRIER 79 A 21H
PAR LE THEATRE DE LA CARRIERA.

POUR QUE LA FETE VIVE AU PAYS
Le Carnaval fête rituelle et fondamentale, est au cœur de la vie festive populaire dans bien des pays. Chez nous, malgré l'uniformisation majoretisée, malgré la transformation de cette fête parfois en fête folklorisée ou en fête marchandise, Carnaval a survécu et semble vouloir renaître aujourd'hui de ses cendres. A un moment où la vie toute entière du pays, sa culture, sont en danger de mort, Carnaval reste un moment privilégié où l'on retrouve des gestes, une langue, une musique que l'on croyait avoir oubliés.



Alors, dans notre travail de redécouverte et d'affirmation d'une identité culturelle occitane, dans notre volonté, présente dans toutes nos pièces, d'enraciner notre façon de jouer dans l'esprit carnavalesque, dans la "vida vidanta", nous avons voulu avec ce nouveau spectacle interroger encore bien plus Carnaval...

Nous avons voulu comme quelques autres fous et utopistes participer à sa renaissance et faire que la fête vive au pays

A travers des situations, des chants, des danses, des personnages, des thèmes de Carnaval ou carnavalesques, BOGRE DE CARNAVAL raconte une histoire de vie et de mort, une histoire de la vie quotidienne, celle d'Antoni TESTANBOI et Marion, l'histoire de leurs amours, de leur mariage, la naissance et l'éducation de leur enfant, leur mal mariage, la maladie de l'Antoni et la mort finale de leur couple...

Carnaval, c'est le monde à l'envers, aussi Marion est jouée par un homme et l'Antoni par une femme. L'inversion parodique, de tradition dans la fête carnavalesque a beaucoup plus permis aux hommes en Carnaval de faire la satire de la femme que l'inverse. C'est pourquoi, nous tentons dans le spectacle de rétablir un équilibre...

La fête carnavalesque, souvent très masculine et réactionnaire à l'égard des femmes, porte heureusement en elle, la possibilité de sa propre critique !

A la noce de Marion et de l'Antoni sont aussi présents Monsieur le Curé Pelafiga, la future belle-mère : Anaymone Couffletripas. La petite fille d'honneur Bolegueta, qui fait partie du groupe des musiciens fait le lien entre ces personnages quotidiens et deux autres personnages musiciens ; plus directement liés à l'aspect rituel du Carnaval : l'âne Benmontat et l'Homme sauvage.



Nous sommes donc partis en Languedoc et en Provence à la cueillette de témoignages écrits et oraux, de textes et musiques de Carnaval ; nous avons fouillé les bibliothèques et interrogé les chercheurs ; la matière trouvée pourrait faire l'objet de plusieurs spectacles !...

Avec BOGRE DE CARNAVAL il ne s'agit pas de reconstituer tel ou tel carnaval, mais plutôt restituer avec les moyens d'un spectacle, un esprit, un monde carnavalesque, le livrer au spectateur avec toute sa saveur, ses potentialités de contestation et de liberté.

PRIX DES PLACES : 15 F

" " : 10 F adhérents

AU CENTRE SOCIO-CULTUREL DU SIL-LON DE BRETAGNE.

12, BIS, AV. DES THEBAUDIÈRES
SAINT HERBLAIN.

TEL : 76.28.32.

LOCATION DES PLACES AU CENTRE A PARTIR DU MERCREDI 14 2 79

LIBRAIRIE 71

la comédie urbaine

Présentation et signature de son livre par J.B. GARNIER le jeudi 22 Février 1979 à partir de 17H à la librairie 71.

Un nouveau discours envahit le domaine de l'urbanisme et de l'a-

ménagement des villes : "renaissance de la vie de quartier" - "un urbanisme à dimension humaine" "décentralisation locale" etc...

Ce qui est nouveau, c'est que ce langage, on l'entend aussi bien au Ministère de l'Équipement et dans les allées du pouvoir que dans les municipalités d'Union de la Gauche comme à Nantes. Quels sont les enjeux, quelle est la visée de cette "nouvelle politique urbaine"? C'est à une réflexion sur ces thèmes que nous invitent deux urbanistes J.P GARNIER et D. GOLDSCHMIDT dans leurs livres : "Le Socialisme à Visage Urbain" et "La Comédie Urbaine".

Comédie urbaine, en effet, disent les auteurs, que cette politique qui, utilisant la ville comme décor, transforme tous les hommes et les femmes en "habitants" indifférenciés pour mieux masquer toutes les divisions et tous les clivages produit par le monde du travail.

Jeudi 22 février - à partir de 17H00 LIB. 71.

LIBRAIRIE 71
29, rue Jean Jaurès
44 000 NANTES
tel : 48.63.58.

M.J.C. BOUVARDIERE

STAGES

Ces deux stages débiteront, le samedi après midi. BOUVARDIERE av. Alain Gerbault tel : 76 67 26 Saint Herblain.

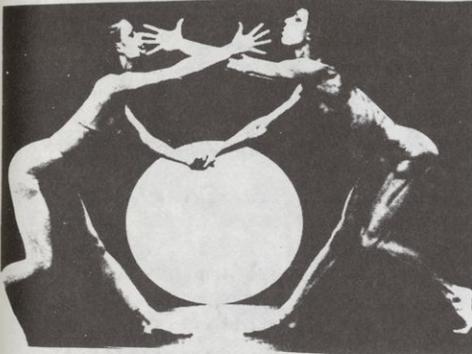


DANSE MODERNE initiation week-end du 3,4 mars.

Il sera ouvert à toutes les personnes intéressées, débutantes ou déjà initiées.

PROGRAMME : Malgré le peu de temps parcourir ensemble un petit bout de la route du mouvement.

-mouvement libre ou plus programmé et chorégraphié. sur des musiques rythmées ou non, sur des enchaînements qui vous donneront une idée de votre corps dans l'espace, dans le temps, et de la vitalité qu'il a envie de donner et de montrer.



GRAPHISME ET COULEUR week-end des 3,4 mars et 24, 25 mars.

Ce stage est ouvert à toute personne désireuse de découvrir ou de poursuivre une recherche dans l'expression graphique et picturale. Au travers de techniques, et d'analyses collectives ce stage permettra d'arriver à de rapides possibilités de création.

PROGRAMME :

- l'étude documentaire; elle a pour but d'appréhender la réalité dans tous ses détails.
- la décoration plane. C'est la réalité décomposée en plans par des rythmes colorés et graphiques stylisés.
- la composition créative pure. Elle tient compte des facteurs précédents en poussant l'ensemble dans une création qui peut être abstraite ou figurative.

CINE_VACANCES

vacances de Février : SEMAINE CINE-ENFANTS

Mardi 20 février 15H:

VACANCES AVEC MINKA film tchèque de J. Pinkawa. durée 1H30.

Un des best sellers des films tchèques, vacances avec Minka retrace l'histoire merveilleuses d'enfants dans des paysages fantastiques, ce film convient à de jeunes enfants, à partir de 6 ans.

Mercredi 21 février 15H:

BIM LE PETIT ANE film français d'Albert Lamorisse durée 55 mn.

Il y a très très longtemps dans une île d'un pays d'Orient, la coutume voulait que chaque enfant eût pour compagnon un petit âne. Bim est le plus beau des ânes. Abdallah, un petit bédouin est son maître. Un jour le fils du Caïd rencontre Bim qui lui plaît, il le prend. Abdallah veut délivrer Bim. Il pénètre dans le palais où il est poursuivi et emprisonné. Tout finira par s'arranger... Un film très riche et souvent très poétique.

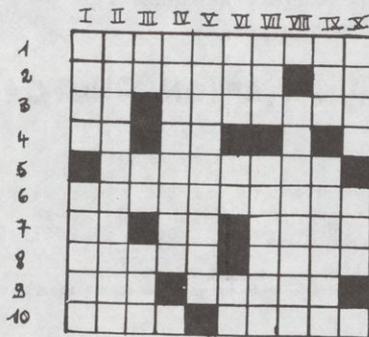
mots croisés

N°5 HORIZONTALEMENT.

- 1- Aérer ses idées.
- 2- Telle l'APL, hélas !. Une peau de vache.
- 3- Lie tout, sauf les sauces. Lésent.
- 4- Mesure pour la ligne juste. Façon d'accommoder la langue
- 5- Peu futile.
- 6- L'Arlésienne du gauchisme.
- 7- Ramassis de ganaches. Sur le calendrier. Pas mâle.
- 8- Sans relief. Rayons.
- 9- Signal de départ. Plante.
- 10- Sévères. Abusent peut être

VERTICALEMENT.

- I- Permis à nos ancêtres de se sucrer. Reprends connaissance.
- II- Pointe parfois le bout de son nez.



- III- Et retournera poussière. En plein rêve. Mené en bateau, on peut l'avoir.
- IV- Manque de savons.
- V- Rendirent certains marteaux
- VI- Rappelle une sombre histoire de famille. Possédé. Article.
- VII- Un cas de possession. Premier berceau.
- VIII- Mise au dépôt.
- IX- Un boche, quoi. Dialecte grec peu utilisé par EDF.
- X- Avait certainement une jurisprudence dégueulasse. Sortis du VII vertical.



	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	B	I	L	B	O	Q	U	E	T	S
2	E	C	U				U	L	T	R
3	L	A	N	E	R	E	T		I	L
4	P	R	E	P	O	S	E	S		I
5	H	I		E	S	T	R	A	D	E
6	E	E	T		S	U	I	T	E	
7	G	N		C	E	R	E	A	L	E
8	O	N	E		R	E	U	N	I	S
9	A	E	M	U	A		R	E	E	S
10	S	U		S	A	S	S	E	E	E

.solution N°4.

CETTE SEMAINE

MARDI 20 FEVRIER

-15H: Ciné-enfant "Bim le petit âne", MJC St-Herblain.
 -20H30, Foyer Vincent Gache, réunion du comité Larzac avec information sur les derniers événements du plateau. Diffusion d'une bande sonore de Léon Maillat.
 20H30: Centre social des Bourderies, (rue de St-Brévin), montage diapos (Larzac).

MERCREDI 21 FEVRIER

-14H30: Ciné mercredi "Félix le Chat" Salle Vasse
 -17H: Ciné mercredi "La case de l'oncle Tom".
 -15H Ciné enfant "vacances avec Minka" MJC St Herblain.
 -21H: Bogre de Carnaval par le théâtre de la Garrira. Centre socioculturel du Sillon de Bretagne, Av des Thébaudières.
 10H30 à 17H: Journée de formation sur les problèmes monétaires du Marché commun. FJT Vincent GACHE.
 -20H30: Réunion du secteur "Entreprise de la Coordination. 26, Bd R. Schuman.
 -20H30: Conférence de R. Le Moigne "Renaissance des instruments populaires: la veuze".
 Local du cercle celtique d'Orvaul

JEUDI 22 FEVRIER

-A partir de 17H: Présentation du livre "la comédie urbaine" par JB Garnier, LIB 71, rue J Jaurès.
 -20H30: "La chair à canon", pamphlet anti-militariste, analyse de la fonction de l'armée. Ciné-club FJT V. Gache.

VENDREDI 23 FEVRIER

-20H30: Conférence "les méthodes naturelles de santé" par Didier Mérien de Nature et vie. FJT V. Gache.
 21H: Causerie sur le VIETNAM, 40, rue J. Jaurès. REZE.
 -21H: "Et moi aussi je parle de la rose" d'Emilio Carballido Salle PAUL FORT, par le théâtre du GALION.

-21H: Les clowns du Prato (de LILLE) création collective au Théâtre Equipe, 5 rue du Ballet.

SAMEDI 24 FEVRIER

-15H: Débat sur LIP au Sillon de Bretagne.
 -15H: "Fondu-enchaîné", Montage diapos du Photo-club Nantais. Centre social de la Bernardière, rue de Dijon.
 -20H30: Soirée de chansons de folk, de poésie. Textes de B. Lapointe, Aragon, Prévert etc... MJC de St Herblain Av A. Gerbaud. 8 et 12.
 -20H30: "La belle à deux têtes" Théâtre de la petite ortie, Salle municipale de VARADES.
 -20H30: Fest Noz à Chméré (sonneurs de veuze)
 -21H: Café théâtre "Les petites femmes de Perrault". MJEP St-NAZ.
 -21H: Les clowns du Prato (de LILLE) création collective au théâtre Equipe. 5, rue du Ballet. Samedi 24 et dimanche 25.
 -week-end: SAM 24 - DIM 25.
 -La santé mentale "le rôle des travailleurs sociaux" au CPO Celles/Belle. 79370.
 -Stage de sculpture à la MJC "Maison pour tous de St Herblain.

LUNDI 26 FEVRIER

-20H30: Réunion des amis de la terre. 32, Quai Malakoff-NANTES.
 -20H30: Cours de violon au CNCC, 52, rue du Marchix.
 -21H: Grand reportage MJEP ST NAZ

MARDI 27 FEVRIER

-18H: Réunion de la commission "Avortement, contraception, sexualité". 30, rue de la Boucherie.
 -20H30: Tri Yann, Cinéma Le PARIS.
 -21H: "Naives hirondelles" de R. Dubillard au Théâtre Equipe.

MERCREDI 28

-21H: "Naives hirondelles" Théâtre Equipe.

Stage INITIATION PHOTO

Participation aux frais 70 F pour Samedi et Dimanche. 31 Mars / 1er Avril. Tel. Le mardi soir au 48. 12. 42. ou écrire à l'Atelier Populaire 18 rue de Verdun pour recevoir le bulletin d'inscription. (44 000 NANTES).

MOUVEMENT INDIEN AMERICAIN

Manuel Tzoc Mejea, représentant de l'association Maya Quiché du Guatemala à la conférence internationale de Genève sera l'invité du comité de soutien au mouvement indien américain pendant la semaine du 26 Fév. au 3 Mars. Manuel souhaite rencontrer le maximum de gens possible, ouvriers, pêcheurs enfants etc... pour faire connaître la résistance indienne et connaître les luttes développées sur la région. Toute association, groupe, individu, intéressé pour rencontrer Manuel entre le 27 Fév. et le 4 Mars peuvent écrire au C.S.A.I.M.; 12, rue Léon Blum 44000- NANTES.

sommaire

- NUCLEAIRE
 - Coordination nationale.....P 2
 - EDF et ses clients.....P 2
 - Elections?.....P 2
- LE SPORT MARCHANDISE.....P.3.4.5
- SOCIETE
 - Le nu joue et gagne?.....P 5
 - Educateurs:dossier H. ..P.10 11 12
- PAYSANS
 - Wessafic:La justice tranche.P6 7et8.
- BD.....P 9
- SOCIAL
 - Brissonneau,l'impasse?...P12.13
 - Reactions après manif ...P14
 - Jeu de la manif.....P15
 - LIP débatP15
 - Grève au CETEP15
- FICHAGE
 - Alertez les bébés.....P16.17
- FEMMES
 - Notre corps,nous mêmes.....P17
- CULTURE
 - Bogre de carnaval.....P18
 - Lib 71: Comédie urbaine...P18
 - MJC Bouvardière et mots croisés,P 19.

ABONNEMENT APL

Un trimestre : 12 numéros : 35 F. Soutien : 50 F.
 Un semestre : 24 numéros : 70 F. Soutien : 100 F.
 Un an : 48 numéros : 140 F. Soutien : 200 F.

NOM : Prénom :
 Adresse :

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Editions de l'Ouest** et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits 8 numéros 15 F.
 Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal.

Les textes peuvent-être apportés toute la semaine.
 Le vendredi de 16H à 19H30 réunion de rédaction ouverte à tous.
 A partir de 21H discussion générale sur tous les sujets d'actualité.

PERMANENCES

tous les jours : 17H-19H
 Téléphone : 76.26.33